
Nettoyeur de textiles/Nettoyeuse de textiles

A

Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage

du 25 mai 1999

B

Programme d'enseignement professionnel

du 25 mai 1999

Entrée en vigueur

1^{er} juillet 1999

Le texte de ce règlement et de ce programme d'enseignement n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'EDMZ, 3003 Berne.

15 février 2000

Chancellerie fédérale